

()	N° employeur			- 49 71 796 744 :
	Trimestre	Année	Bureau Régional	

(Régime Agricole)
Etat récapitulatif des salaires

Partie réservée à l'administration : : :	Total des cotisations	Cotisation forfaitaire par salarié	Nombre de salariés	Coefficient	Catégories Professionnelles	
					1	Ordinaire
					1,5	Spécialisé
					2	Qualifié
	Cotisations dues au titre du régime des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles					
	← ← Total des cotisations à payer			← ← Nombre Total		
→ <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/> →	Fait à le					
Total général						

- Taux des cotisations :	6,45%	:	_____	-
- Cotisations de l'employeur :	4,40%	:	_____	-
- Cotisations du salarié :	2,05%	:	_____	-

ACCUSE DE RECEPTION

TR	Année	N° employeur	BR	<p>Caisse Nationale de Sécurité Sociale</p> <p>Bureau Régional :</p>	
<p>Chèque N°</p> <p>Sur</p> <p>du déposé le</p> <p>Montant</p> <p>Ce règlement est effectué sous réserve de toute vérification éventuelle et de tout autre dû</p>				<p>L'agent de contrôle</p>	<p>Cachet</p>